



Solgne, le 19 mai 2013



Mesdames, Messieurs les Présidents, les CTR et amis de l'attelage,

Le Comité organisateur du Club d'Éducation Canine de SOLGNE a le plaisir de vous inviter au  
**1er GRAND PRIX DE FRANCE D'ATTELAGE CANIN**  
**les 28 et 29 septembre 2013**  
**Club d'Éducation Canine de SOLGNE (57)**  
Latitude : 48.966605 - Longitude : 6.292536000000041

Examineur : **Monsieur Gilles AYMARD**  
Prix de l'engagement : 20 €  
Date limite d'engagement : 04 septembre 2013

Les concurrents sont sélectionnés sur dossier en fonction de:

- l'obtention du diplôme de **BREVET** d'Attelage
- de la participation à **1 concours en dehors de leur Canine Régionale**
- **1er concours pris en compte : CHANGÉ (septembre 2012)**
- **le dernier concours pris en compte sera celui de TROYES (août 2013)**
- le nombre de points obtenus sur les concours permettra de sélectionner les 35 concurrents en cas d'inscriptions trop nombreuses (à suivre sur [cec.solgne.monsite-orange.fr/](http://cec.solgne.monsite-orange.fr/))

PROGRAMME (les horaires pourront être modifiés en fonction du nombre de concurrents)

**SAMEDI 28 SEPTEMBRE :**

- 13h00 Accueil des concurrents et remise des dossards
- 13h30 Départ du club pour la régularité à DELME (à 12 km direction Strasbourg)
- 14h00 Parcours de régularité
- 19h30 Repas au Club Canin de SOLGNE

**DIMANCHE 29 SEPTEMBRE**

- 8h00 Accueil des concurrents
- 8h30 Parcours d'obstacle
- RESTAURATION SUR PLACE (BARBECUE)**
- 15h00 **HARMONIE** – Thème libre (travail du chien attelé comme auxiliaire de l'homme, cohérence historique)
- 16h00 Résultats et remise des prix

**ATTENTION** : le parcours de régularité se déroulant en domaine public, les chiens de 2<sup>e</sup> catégorie devront respecter la législation en vigueur.

**RAPPEL** : la licence d'attelage et le carnet de santé seront obligatoires le jour du concours

En espérant vous voir nombreux lors de cette manifestation, recevez nos salutations cynophiles.

Le comité organisateur

nous contacter : J. ou R. CALVARY : 03 83 32 37 70 / 06 17 34 87 32 / [raymonde.calvary@laposte.net](mailto:raymonde.calvary@laposte.net)



**1er GRAND PRIX DE FRANCE D'ATTELAGE CANIN**  
**les 28 et 29 septembre 2013**  
**Club d'Éducation Canine de SOLGNE (57)**  
Latitude : 48.966605 - Longitude : 6.292536000000041  
nous contacter : J. ou R. CALVARY : 03 83 32 37 70 / 06 17 34 87 32  
[raymonde.calvary@laposte.net](mailto:raymonde.calvary@laposte.net)



Engagement et repas : chèque libellé à l'ordre de : « GPF ATTELAGE »  
à retourner à : **Mme Raymonde CALVARY – 5 rue du Château – 54610 RAUCOURT**  
(une feuille par chien ou par couple) avant le **04 septembre 2013**

<b>CONDUCTEUR</b>	
NOM : .....	<i>COLLER ICI LA COPIE DE LA LICENCE ATTELAGE 2013</i>
Prénom : .....	
Téléphone : .....	
Courriel : .....	

NOM DU CLUB : .....

ADRESSE DU CLUB : .....

NOM COMPLET DU CHIEN : .....

RACE : ..... POIDS : .....Kg

Fournir obligatoirement le carnet de santé et l'original de la licence d'attelage 2013 le jour du concours.  
La taille du chien doit être au minimum de 50 cm au garrot et le chien doit être âgé de plus de 15 mois.

**CONCOURS : (participation obligatoire aux 3 épreuves pour figurer au classement général)**

RÉGULARITÉ                       OBSTACLES                       HARMONIE

**ENGAGEMENT :** 20 €

**RÉSERVATION REPAS SAMEDI SOIR :** 20 € x ..... personnes = .....€  
(seuls les repas payés d'avance seront retenus)

**TOTAL :** .....€

**CHÈQUE À L'ORDRE DE « GPF ATTELAGE »**

Je viens en camping car

J'autorise la diffusion et/ou reproduction des photographies et vidéo prises lors de ce concours sur lesquelles moi-même et/ou mon chien figurons.

Les concurrents déclarent être en possession d'une assurance responsabilité civile dégageant entièrement le Club Organisateur de toute responsabilité du fait d'accidents, blessures, morsures, vols, maladies, intoxications et dommages divers qui pourraient survenir à eux-mêmes ou à leur chien, ou être occasionnés par eux-mêmes ou leur chien. Ils déclarent en outre respecter totalement et sans réserve la charte de déontologie des disciplines gérées par la CNEAC et de se conformer sans réserve aux recommandations de l'organisateur et de l'examineur officiant.

A ....., le .....

Le concurrent

Cachet du Club

Le président